



## Résolution du conseil communal du 18 octobre 2016

Le Conseil,

- Procède à une audition disciplinaire
- Approuve la convention tripartite avec Ubeeqo, opérateur de voitures partagées
- Prend acte de la décision du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
  - L'achat de dispositifs de stationnement vélo
  - Les travaux urgents de câblage à l'école « Arc-en-Ciel »
  - La réparation de trois lits de saut des trampolines dans le parc du Bempt et admet la dépense
  - Le remplacement du dispositif de production d'eau chaude du Petit Palais des Sports et admet la dépense
- Prend connaissance de la décision du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
  - L'acquisition de chariots bain-marie et admet la dépense
- Adhère à la centrale de marché lancée par la commune d'Ixelles pour la fourniture de carburant et de combustibles
- Prend pour information les décisions du collège des Bourgmestre et Echevins pour :
  - L'achat d'une boîte à clés
  - L'achat d'un luxmètre et accessoires
  - L'achat de 15 charrettes pour balayeurs et de 10 roues de rechange
  - L'achat d'outillage pour le garage
  - L'achat d'une graveuse de plaques signalétiques et épitaphes (sépultures)
  - L'achat de blindages anti-affaissement
  - L'achat de tables pliantes
  - L'achat de drapeaux et nœuds pour drapeau en berne
  - L'achat de caisses de rangement
  - L'achat d'une structure métallique et de deux projecteurs
  - L'achat de mâts porte-drapeau, corbeilles, corbeilles cendriers et bancs sans dossiers
  - L'achat de protections d'angles et de portes
  - La rénovation du bâtiment situé place Saint-Denis 6-7-8
  - La fourniture de sel de déneigement et de chlorure de calcium
  - La fourniture de dolomie
  - La fourniture de matériaux en bois ou dérivés et accessoires pour mise en œuvre complète de ceux-ci
- Approuve et signe la convention relative à la mise en concession de l'exploitation d'un marché d'alimentation, de fleurs et d'artisanat sur le parvis et la place Saint-Denis
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 1<sup>er</sup> trimestre 2016
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016
- Adopte l'ordonnance du 19 juillet 2007 visant à améliorer la situation budgétaire des communes de la Région de Bruxelles-Capitale
- Emet un avis quant à 1 budget de fabrique d'église
- Autorise le collège à transiger dans le litige entre la commune et la NV FRANCOVERA
- Approuve les conditions du marché pour :

- Les travaux de chauffage dans différents bâtiments communaux (2 lots)
- La rénovation de 2 classes à l'école 3
- L'achat d'une balayeuse compacte
- Les travaux de remise en état du BRASS
- La désignation d'une équipe pluridisciplinaire, agissant en qualité « d'auteur de projet », en vue de la réhabilitation du site de l'Abbaye de Forest et sa reconversion complète en pôle culturel
- Les travaux d'électricité dans divers établissements scolaires (4 lots)
- Approuve la convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC financement alternatif
- Approuve la modification du programme n°2 du Contrat de Quartier Durable Abbaye
- Approuve la modification du règlement communal pour l'attribution de primes aux particuliers désirant installer un système de collecte d'eau de pluie
- Revoit le montant des estimations des marchés pour la construction d'un complexe d'équipements, rénovation de la crèche Les Bout'chics, construction d'une nouvelle maison de quartier et rénovation de la crèche La Ruche
- Octroie un supplément de prime de fin d'année
- Approuve la convention avec Atrium
- Entend 2 questions orales d'un conseiller communal
- Octroie 1 pension
- Met un agent en disponibilité
- Confirme la suspension d'un agent
- Remplace la secrétaire communale